



## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Académie Sainte-Marie, tenue le lundi 13 juin 2022, à 17 h 30.

**DATE :** Le lundi 13 juin 2022  
**HEURE :** 17h30 à 19h30  
**LIEU :** Académie Sainte-Marie, 10 rue de l'Académie

#### Membres présents :

Bellavance, Josée  
Bergeron, Luce  
Boucher, Véronique (présidente)  
Cliche, Mélanie  
Couillard, Janie  
Dupuis, Francis  
Gariépy, Julie  
Gilbert, Cathy (substitut CP)  
Lamontagne-Laflamme, Valérie  
(représentante déléguée CP)  
Lemay Nathaly  
Whittom, Wendy

#### Membres absents :

Bourguignon, Nathalie  
Garon, Hélène  
Garneau, Sylvie  
Serbati, Brahim

#### Invité :

Amyot, Jonathan

#### 1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Véronique Boucher, présidente, procède à l'ouverture de la séance et vérifie que le quorum est atteint.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 juin 2022

#CE 21-22-42

Il est proposé par Sylvie Garneau que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

#### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022

#CE 21-22-43

Il est proposé par madame Véronique Boucher que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022 soit adopté, tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

#### 4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022

- Suivi Sondage Compass : monsieur Amyot informe que le taux de participation dépasse les 75% et que les résultats seront diffusés à l'automne.
- Suivi autobus : il s'agit en effet d'un transporteur indépendant qui s'occupe d'élèves de façon sporadique. Il sera avisé que les autobus doivent se garer dans la cour de l'école en l'attente de la sortie des élèves.



**5. Questions et inscription de points « varia »**

Aucune question ni inscription de points « varia ».

**6. Informations de la direction**

**6.1. Calendriers 2022-2023 ASM et CFER**

Les calendriers ont préalablement été transmis aux membres. Madame Bellavance souligne que les fins d'étapes n'y apparaissent pas car l'information ne nous a pas encore été transmise par le ministère quant aux nouvelles sanctions des études.

**6.2. Session d'examens**

Monsieur Amyot présente l'horaire de la sessions d'examens, où les examens auront lieu en avant-midi alors que les après-midis seront réservés pour les récupérations et les reprises d'examens. Toute l'information pertinente sera acheminée aux parents sous peu.

**7. Informations du représentant au comité de parents**

Madame Gilbert nous informe que le sondage concernant les initiatives en développement durable des O.P.P. sera envoyés aux parents sous peu.

**8. Approbation des sorties et activités éducatives** (art. 87)

#CE 21-22-44

Un document a préalablement été transmis aux membres au sujet des nouvelles sorties et activités éducatives à venir, préalablement approuvées en CPE.

Il est proposé par madame Whittom que les sorties et activités éducatives soient adoptées, telles que présentées.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**9. Approbation des frais chargés aux parents** (art. 7 et 77.1)

#CE 21-22-45

Madame Bellavance présente le document préalablement transmis aux membres au sujet des frais généraux facturés aux parents. On note une augmentation des frais de profils et de concentrations suivant l'augmentation du coût de la vie, sans toutefois le dépasser (barème maximum à 30%). Certaines coquilles seront corrigées avant que le document soit approuvé par les membres.

Il est proposé par madame Boucher que l'augmentation des frais de profils et de concentrations soient approuvée, telle que présentée.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**10. Approbation du calendrier des travaux du Projet Éducatif** (art. 74 et 75)

#CE 21-22-46

Un document a préalablement été transmis aux membres au sujet du calendrier des travaux du Projet Éducatif.

Il est proposé par Madame Cathy Gilbert que le calendrier des travaux du Projet éducatif soit approuvé, tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité**



**11. Dépôt du rapport annuel du conseil d'établissement** (art 82)

Le document de travail du rapport conseil d'établissement est déposé et Madame Boucher y ajoute son mot de clôture. Le rapport sera finalisé par la secrétaire de l'école avant d'être envoyé.

**12. Varia**

Aucun Varia.

**13. Questions diverses**

Les parents présents soulignent la proactivité de l'équipe de direction quant aux événements qui ont eu lieu dans d'autres établissements (défis sur les réseaux sociaux et grabuge). Ils ont apprécié être avisés en prévention et ils ont pu ouvrir une discussion sur le sujet avec leurs jeunes.

**14. Levée de la séance**

*#CE 21-22-47*

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Boucher de lever la séance à 18h20.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Lily-Pierre Couët, rédactrice du procès-verbal

---

Josée Bellavance  
Directrice

---

Véronique Boucher  
Présidente du conseil d'établissement